



✿ Conseil Municipal du 9 Juillet 2019 ✿

Secrétaire de séance : Annie TETARD

M. le Maire ouvre la séance.

**1) Approbation du compte-rendu de la séance précédente du conseil municipal**

La lecture du compte-rendu du 11 juin 2019 est faite devant le conseil municipal.

Il est demandé d'ajouter les éléments suivants :

- Un bilan financier arrêté au 11/06/2019 des travaux du hameau Marguerite Rousseau a été présenté par M. le Maire. Il a été suivi de questions et d'échanges d'informations.
- Il a été rappelé que les frais d'hébergement et de repas, prévus par délibération pour les déplacements des agents dans le cadre des formations, seront revus à l'occasion de la mise en place d'un règlement de formation et dans le cadre de la réglementation.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider ce compte-rendu.

**2) Personnel : Poste à mi-temps au secrétariat, bilan et évolution**

Pour rappel, l'agent administratif recruté à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à mi-temps exerce les fonctions suivantes :

- **en renfort au poste d'accueil principal** : accueil physique et téléphonique, demandes d'état civil et d'urbanisme, rédaction des arrêtés de voirie, remplacement le mercredi et les congés...
- **en missions propres** : locations salle de la Chênaie, facturation des repas du restaurant municipal, assistance aux élus, et à la secrétaire générale (comptabilité, gestion des conseils municipaux, chemins ruraux, HMR, remplacements...)

Le bilan est dressé et fait apparaître que son temps de présence est systématiquement supérieur à un mi-temps (heures complémentaires tous les mois).

Il est proposé d'augmenter le temps de travail de ce poste pour un total de ..... heures, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Après débat, et en l'absence d'éléments chiffrés permettant de quantifier la charge de travail, le conseil municipal décide de reporter le sujet.

**3) Jury d'assises**

M. le Maire invite le conseil municipal à procéder au tirage au sort des 3 jurés qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2019.

Le conseil municipal assiste au tirage au sort et est invité à valider la liste des noms suivante :

- BROUTE Katia
- DESSEVRE Ep. DURAND Isabelle
- CHAPUZET Ep. BARON Chantal

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider la liste des 3 noms.

#### 4) Location Grande salle de la Chênaie à une association de danse classique : prix du chauffage

Une association souhaite utiliser la grande salle de la Chênaie tous les mercredis soir, pour pratiquer de la danse, en 2 séances (pour l'ensemble du groupe, créneau de 17h30 à 21 h).

Cette activité n'est pas proposée à Montournais, et serait donc un choix supplémentaire d'animation sportive. Parallèlement, les frais d'électricité sont à considérer.

Le conseil municipal propose :

- d'offrir la location de la salle pour la pratique de ce sport pendant un mois, permettant ainsi une souplesse en période d'inscriptions,
- de facturer 500 € par année d'activité (sept - juin), en fractionnement le paiement en 2 échéances (octobre et mars). Une régularisation sera opérée afin de soustraire septembre 2019 des 500 € dus sur la période 2019-2020.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les conditions de cette location.

#### 5) Questions diverses

- 13 juillet : Le feu d'artifice est financé et organisé par la commune, pendant la période de mise en sommeil du comité des fêtes. Des conseillers municipaux se posteront aux carrefours dangereux pendant le défilé de la fanfare, suivie du public (Jean-Marc DURAND, Dominique MARTIN, Bruno BILLY, Jean-Jacques MARTIN, Christophe MERCIER).
- Vente de l'ensemble immobilier situé 12 rue du Bocage : La vente a été signée. La commune va verser le prix d'achat (150 000 €), et EPF achètera ce bien à suivre et maxi dans 4 mois.
- Une réunion publique est prévue vendredi 12 juillet, avec la gendarmerie, pour sensibiliser à la sécurité routière.

#### ⇒ Présentation à 21 heures, du PLUI par Eric de Oliveira (Responsable CCPP du Service Urbanisme Habitat) et par Dominique BLANCHARD (Président de la CCPP)

Le PLUI, chantier ouvert il y a plus de 3 ans, a été l'objet d'observations sur le terrain, de communications auprès des habitants, des élus, et des partenaires.

Une enquête publique sera ouverte le 26/08/2019, et plusieurs séances seront tenues par le commissaire-enquêteur dans chaque commune membre de la CCPP.

Après la présentation du PLUI, de ces zones et de son règlement, le conseil municipal souhaite :

- le changement de zone pour la parcelle communale située dans la zone d'activités, côté rue Frédéric CHOPIN (laissant une partie conséquente disponible pour l'accueil d'entreprises),
- notifier un avis défavorable sur les contraintes de l'AVAP, telles que proposées.

**Prochain conseil municipal : Mardi 10 septembre 2019 à 20 h 30**  
(Date proposée, susceptible d'être modifiée selon actualités/urgences)

Mardi 8 octobre - 20h30  
Mardi 12 novembre - 20h

Mardi 10 décembre - 20h

Secrétaire de séance,  
Annie TETARD



Le Maire,  
Michel GUIGNARD

